



Le document unique et évaluation des risques

 Durée	2 Jours - (14 Heures)	 Modalité d'accès	Texte de Réglementation applicable
 Pré-requis	La connaissance de la réglementation applicable dans l'entreprise est souhaitable	 Date	Voir convention
 Public	Toute personne agissant sur la santé sécurité au travail en PLE et TPE	 Lieu	INTRA
 Intervenants	Formateurs spécialiste dans l'évaluation des risques	 Délai d'accès	Définir avec l'entreprise
 Nb participants	1 à 5	 Accessibilité	L'organisme de formation étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap
 Prix	Voir convention	 Obligations réglementaires	Aucune

Méthode pédagogique :

Méthode active et démonstrative - Alternance d'Apports théoriques et pratiques. Mise en pratique par les stagiaires sur des cas types et/ou sur des cas typiques de l'entreprise.

Outil pédagogique :

Supports papiers

Évaluation :

Exercices de validation en continu et des appréciations tout au long de la formation : une note en pourcentage avec QCM d'entrée et QCM de sortie.

Validation :

Attestation de fin de stage.

OBJECTIF

Comprendre les enjeux des Obligations réglementaires en matière de sécurité.
Identifier les étapes clés pour construire ou mettre à jour son Document Unique.
Utiliser le document unique comme un outil de prévention au quotidien

PROGRAMME

JOUR 1 :

Les enjeux du document unique

- L'environnement juridique et réglementaire.
- L'obligation de création d'un Document Unique
- Principales sources d'accidents de travail et de maladies professionnelles
- Les obligations directes et indirectes d'une évaluation des risques santé-sécurité.
- Responsabilités du Chef d'entreprise et de ses salariés

Les principales obligations réglementaires

- Les principales exigences réglementaires en santé et sécurité au travail.
- Les principes généraux de prévention.
- L'évaluation des risques et document unique
- Fiches individuelles de prévention des expositions « dite fiche de pénibilité »

Les principaux risques professionnels et leurs causes

- L'analyse d'un poste de travail.
- Le bruit.
- Les troubles musculo-squelettiques.
- La manutention manuelle et mécanique.
- La pénibilité.
- Le risque chimique
- Les appareils de levage
- Le travail sur écran

JOUR 2 :

Principe et méthodologie de l'évaluation des risques

- Le rôle du management
- Les acteurs leur rôles et missions
- Réflexion de fond sur la sécurité et la santé des salariés au travail.
- Identification des dangers.
- Analyse des risques.
- Estimer et hiérarchiser les risques : évaluation de la gravité et de la fréquence ou probabilité d'apparition du danger.
- Prendre en compte les Moyens de maîtrise des risques existants.

Maîtriser les étapes de l'établissement du document unique

- Se fixer des objectifs mesurables.

- Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines.
- Réduire la gravité en prévoyant des actions de protection.
- Mettre en place les mesures de prévention adaptées.
- Réévaluation des risques :
- Suite aux actions réalisées
- En cas d'aménagement des postes de travail
- En cas d'accidents
- Au moins une fois par an, à l'occasion de la mise à jour obligatoire du Document Unique
- Dans une démarche d'amélioration continue.
- Les acteurs leur rôles et missions
- Réflexion de fond sur la sécurité et la santé des salariés au travail.

Utiliser l'évaluation comme démarche de progrès

- Se servir du Document Unique comme tableau de bord.
- Les acteurs leur rôles et missions